Dénotation et connotation : le sens stable et ce qu'un mot suggère

Fiche de révision CRPE · 8 min de lecture · Programme de français du cycle 4 (BO n° 10 du 5 mars 2026), annexe 1, « Vocabulaire et orthographe lexicale », « Réemployer son lexique et jouer avec les mots » (quatrième : dénotation et connotation en contexte ; troisième : distinguer dénotation et connotation, types de connotations) ; « Enrichir son vocabulaire » (troisième : implicite)

Deux mots peuvent désigner la même chose et pourtant ne pas dire la même chose au lecteur. Distinguer la dénotation de la connotation permet de justifier le choix d'un mot et d'en mesurer l'effet dans un texte.

Ce que le jury attend

La première épreuve écrite comporte une phase consacrée au lexique et à la compréhension lexicale, à côté de l'étude de la langue et de la réflexion rédigée (arrêté du 17 avril 2025 modifié, art. 18). L'arrêté précise qu'il est attendu du candidat qu'il maîtrise l'ensemble des connaissances du cycle 4. Or le programme du cycle 4 demande d'analyser la dénotation et la connotation en contexte en quatrième, puis de les distinguer et de comprendre les types de connotations en troisième. Ces textes ne détaillent pas davantage ce qui est demandé : la méthode de cette fiche (nommer la relation, la justifier par un test sur le texte, en dégager l'effet) est une proposition de ce site. Elle revient à répondre à trois questions : de quoi parle-t-on exactement (sens stable) ? qu'est-ce que le mot ajoute (sens second) ? pourquoi ce mot plutôt qu'un autre ?

Deux niveaux de sens

> **DÉFINITION**
>
> **Dénotation** : le ou les sens qu'un mot possède de manière stable, indépendamment de son utilisation en discours (TG, niveau II, p. 172).
>
> **Connotation** : l'ensemble des significations secondes qui viennent s'ajouter au sens stable constitué par la dénotation (TG, niveau II, p. 172).

La dénotation est ce qu'on trouve en premier dans la définition d'un dictionnaire. La connotation, elle, n'est pas dans la définition : elle naît de l'usage du mot, de la situation où il est employé et de la personne qui l'emploie. La terminologie le dit ainsi : des mots peuvent avoir la même dénotation tout en possédant des connotations variées, et la connotation varie selon les types de discours ou les locuteurs (TG, niveau II, p. 172-173).

EXEMPLE

« Le médecin a annoncé qu'il était **décédé**. » / « Le médecin a annoncé qu'il était **mort**. » / « Le médecin a annoncé qu'il avait **crevé**. »

Les trois verbes ont la même dénotation : cesser de vivre. Mais « décéder » donne un ton administratif et distant, « mourir » est neutre, et « crever » est familier et brutal quand il s'agit d'une personne. Le choix du verbe change l'effet produit sans changer le fait annoncé.

Les trois sources de connotation

La TG indique que la connotation introduit des nuances « en matière de registre de langue, d'affectivité ou de références culturelles partagées » (TG, niveau II, p. 173). Ces trois entrées servent de grille pour analyser un mot.

- **Le registre de langue.** Un mot peut être familier, courant ou soutenu. Dans notre exemple, « crever » est familier, « décéder » est soutenu. Cette question est approfondie dans la notion registres de langue.
- **L'affectivité.** Un mot peut être valorisant (la TG parle de connotation *laudative*) ou dévalorisant (connotation *péjorative*). « Policier » est neutre, « flic » est familier et souvent dévalorisant. À l'inverse, « foyer » peut suggérer la chaleur d'une vie familiale là où « logement » reste administratif.
- **Les références culturelles partagées.** Certains mots renvoient à des images ou à des symboles connus d'une communauté de lecteurs. La connotation joue alors sur ce que le lecteur sait déjà. Elle exige de la prudence : un lecteur qui ne partage pas la référence ne perçoit pas la nuance.

La TG donne aussi un point de repère sur l'affectivité : des noms comme *deuil* ou *affliction* ont, d'un point de vue subjectif, plutôt une connotation négative, tandis que *joie* ou *allégresse* ont plutôt une connotation positive (TG, niveau II, p. 173). Le mot « plutôt » compte : on décrit une tendance, pas une règle sans exception.

À RETENIR

- Dénotation : sens stable du mot, hors discours.
- Connotation : significations secondes ajoutées à la dénotation ; elle dépend du discours et du locuteur.
- Trois sources de nuance : registre de langue, affectivité (laudative ou péjorative), références culturelles partagées.
- Deux mots de même dénotation ne produisent pas le même effet.

Dénotation, synonymie et registre

Cette notion prolonge celle des relations de sens. Des synonymes sont des mots de sens proches qui peuvent, dans certains contextes, se remplacer. La TG précise que des synonymes peuvent aussi se distinguer par leur registre de langue, familier, courant ou soutenu (TG, niveau I, p. 48). Autrement dit, la synonymie parle de ce que les mots ont en commun (le sens), la connotation de ce qui les distingue malgré ce sens commun.

Deux conséquences pour l'écrit :

1. **Remplacer un mot par un synonyme ne neutralise pas son effet.** La substitution conserve peut-être le sens, rarement la nuance.
2. **Un mot n'est pas « connoté » ou « non connoté ».** Tout mot a une dénotation ; il peut en plus porter plusieurs connotations, ou une connotation neutre dans un contexte donné.

Connotation et implicite

Le programme de troisième associe le lexique à la compréhension de l'implicite : l'élève doit mettre en relation des informations lexicales pour affiner sa compréhension de ce que le texte ne dit pas explicitement. La connotation est l'un des chemins vers l'implicite : un narrateur qui choisit des mots familiers ou dévalorisants pour évoquer un lieu laisse entendre un jugement sans le formuler. L'analyse reste prudente : on s'appuie sur des mots précis du texte et on indique ce qu'ils suggèrent, sans prêter à l'auteur une intention que rien ne soutient.

Méthode pour analyser une connotation

> **MÉTHODE**
>
> 1. **Relever le mot** et le replacer dans sa phrase.
> 2. **Formuler la dénotation** : par quel mot neutre pourrait-on dire la même chose ?
> 3. **Chercher une ou deux autres façons de le dire**, de même dénotation.
> 4. **Dire ce qui change** entre elles : registre, valeur positive ou négative, référence culturelle.
> 5. **Rattacher la nuance au contexte** : qui parle, à qui, dans quelle situation ?
> 6. **Conclure sur l'effet** produit sur le lecteur, avec le vocabulaire exact (dénotation, connotation, péjoratif, laudatif, registre).

Erreurs fréquentes

- **Confondre connotation et dénotation.** La dénotation est le sens stable ; la connotation s'y ajoute et dépend du discours. Un mot dont on dit seulement « il veut dire ceci » est analysé par

sa dénotation.

- **Croire qu'une connotation est la même pour tous.** Elle varie selon les types de discours et les locuteurs (TG, niveau II, p. 173) : il faut la rattacher au contexte.
- **Réduire la connotation à « positif » ou « négatif ».** L'affectivité n'est qu'une des trois sources : le registre et les références culturelles comptent aussi.
- **Dire que deux mots de même dénotation sont « identiques ».** Ils peuvent se remplacer dans une phrase et pourtant produire un effet très différent.
- **Inventer une connotation sans appui dans le texte.** Une analyse se fonde sur des mots précis ; une impression générale ne suffit pas.

Pour aller plus loin

Les relations de sens précisent la synonymie, l'antonymie et la polysémie, et les registres de langue détaillent l'une des trois sources de connotation. Le quiz et les exercices de cette notion permettent de s'entraîner à nommer et à justifier ces nuances.

Sources

1. Arrêté du 17 avril 2025 fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement de professeurs des écoles (NOR MENH2511180A), modifié par l'arrêté du 20 août 2026 (NOR MENH2535277A), art. 18, A, 1° (première épreuve d'admissibilité : phase consacrée au lexique et à la compréhension lexicale), consulté le 05/11/2026
2. Programme de français et de mathématiques du cycle 4 (arrêté du 18 février 2026, NOR MENE2602912A, BO n° 10 du 5 mars 2026), annexe 1, Vocabulaire et orthographe lexicale : « Réemployer son lexique et jouer avec les mots » (quatrième : « Analyser en contexte le sens des mots : polysémie et synonymie, antonymie et homonymie, dénotation et connotation » ; troisième : « Distinguer la dénotation et la connotation et comprendre les types de connotations ») ; « Enrichir son vocabulaire » (troisième : implicite), consulté le 05/11/2026
3. La grammaire du français : Terminologie grammaticale (Eduscol, DGESCO), niveau II, 4.4.3 « Dénotation et connotation » p. 172-173 ; niveau I, 4.2.3 « La synonymie et l'antonymie » p. 48 (registres de langue), consulté le 05/11/2026

Rédigée le 05/11/2026, vérifiée par un second relecteur le 05/11/2026.

travail-industrie.com · CRPE · document de révision indépendant, sans lien avec l'Éducation nationale ; il ne remplace pas les textes de référence.
Fiche en ligne : https://travail-industrie.com/concours/crpe/francais/denotation-et-connotation · Quiz de la notion : https://travail-industrie.com/nos-formations-en-ligne/quizz/crpe-francais-denotation-et-connotation
Généré le 09/11/2026.